



Il est minuit **moins deux** : le 1^{er} mars sonne **l'urgence**

Colette Charpentier, c.o.

14 février 2019

Qui, de l'élève ou du conseiller d'orientation, est le plus stressé lorsque février montre son nez ? Eh ! oui cette année encore, le sprint vers le service d'orientation bat son plein. Et la conseillère voit arriver dans son bureau l'élève du secondaire, ou l'étudiant du cégep, qui *doit* décider rapidement de son programme, que ce soit vers le cégep, l'université ou la formation professionnelle. C'est la période de l'année où notre boule de cristal est sollicitée. Alors chers collègues, si votre boule est encore givrée par le froid de janvier, utilisez plutôt votre baguette magique !

Trêve de plaisanterie, cette situation se représente chaque année et suscite beaucoup d'inquiétude et même de l'anxiété autant chez l'étudiant, chez ses parents que chez le professionnel. « *Madame, dites-moi où aller, quoi choisir ? Je ne veux pas me tromper !* » Et nous, *d'essayer* de répondre à ces attentes en une ou quelques rencontres. Bien sûr, j'exclus ici la demande de l'étudiant qui désire valider un projet, vérifier certains détails ou éléments *techniques* relatifs à son choix.

Alors pourquoi ne pas utiliser cette frénésie où le besoin de décider est omniprésent pour faire connaître notre rôle en counseling de carrière, mettre les points sur les « i », les barres sur les « t », et ne pas céder à un sentiment d'impuissance devant une demande impossible à remplir ?

Quelle excellente occasion de clarifier ce que le mot « *orienter* » veut dire et comment, nous, professionnels de l'orientation, contribuons à ce processus. L'une des acceptions du mot *orienter* signifie « *donner du sens* ». Elle correspond précisément à notre expertise. Dans notre contexte, « *donner du sens* » signifie intervenir pour aider la personne à trouver sa voie, sa direction, ce qui donne un sens à ses études et à son travail. Une direction qui guide son projet de vie et l'outille face aux nombreux changements qui surviendront au cours de sa vie professionnelle. Identifier d'abord qui ou quoi est important pour elle, permet à une personne de définir ultérieurement les objectifs pour s'engager dans cette direction et établir les plans d'action qui lui permettront de les réaliser.

Dans cette poussée de demandes de dernière minute, le conseiller est sollicité, non pour donner « un » sens, mais souvent pour décider à la place du client. Aurait-on perdu de vue que nous avons une obligation de moyens et non une obligation de résultats ? Ces derniers appartiennent au client, quel que soit son âge et son motif de consultation. Ils sont directement liés à la réflexion qu'il fait, dans une démarche qu'il s'approprie ainsi qu'aux efforts qu'il y consacre. Donnons-lui les moyens pour qu'il s'y investisse.

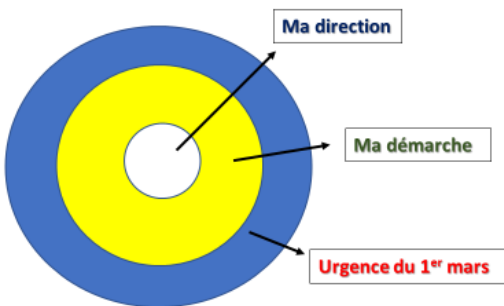
La pensée que ce choix détermine le reste de sa vie est bien ancrée chez plusieurs, y compris les parents qui, dans bien des cas, ont oublié qu'ils ont changé d'orientation au cours leur vie, tout comme leur enfant le fera probablement au cours de la sienne.

Car il s'agit d'UNE décision parmi une série de décisions reliées à la carrière. Pour répondre aux attentes du client qui dépose son problème décisionnel sur mon bureau, je valide d'abord ses difficultés puis je suggère une solution immédiate et une autre, à moyen terme.

Je dessine trois cercles concentriques dans lesquels j'écris : « *Ma direction* » (centre) ; « *Ma démarche* » (milieu); « *Urgence du 1^{er} mars* » (extérieur). Puis en l'adaptant selon le client, j'explique succinctement ce qu'est une démarche en orientation et le rôle que chacun y joue.

« S'orienter, c'est trouver ta voie, ta direction afin de donner du sens à tes études ainsi qu'à ce que tu feras plus tard. Pour y arriver, il est indispensable d'identifier les obstacles qui t'empêchent de décider ou d'agir dans cette direction et comment tu y fais face. Il est impossible de choisir comment se rendre à une destination quand celle-ci n'est pas définie. Et la plupart du temps, cela nécessite plus qu'une ou deux rencontres.

« Compte tenu que tu ignores quoi choisir, je vais t'aider à prendre une décision de dernière minute en considérant tes résultats scolaires, ce que tu connais déjà sur toi, ce qui s'offre comme possibilités immédiates ou temporaires et tu feras un choix le moins pénalisant ou le plus intéressant pour toi (cercle d'urgence). »



« Au cours des prochains mois, je t'invite à revenir me consulter, on travaillera ensemble à clarifier ce qui donnera un sens à tes études et plus tard à ton travail (cercle central) – ce qui fait que le lundi matin, tu auras le goût de te lever pour aller à l'école (cégep...) et plus tard, au travail. Dans ce cercle où il est écrit « Ma démarche », je vais t'accompagner dans ta réflexion et nous prendrons le temps de voir pourquoi tu es indécis et ce qui te freine. Es-tu d'accord avec ce que je te propose ? »

Ignorer où l'on désire aller est un obstacle majeur pour se motiver et s'engager dans des actions pour s'y diriger. Cela rend très difficile, même impossible de définir des objectifs ciblés pour s'enligner dans un projet de vie lorsqu'il y a absence de sens. Ces clients ont besoin de nous pour les guider dans cette réflexion et non pour remplir une mission impossible : choisir pour eux en un coup de baguette magique !

Vous pensiez chômer en avril, mai et juin, eh bien non !

Bon mois de février !

ORIENTATION
Par CERIC + GRICS

Cet article a été publié le 14 février 2019 sur

<https://orientation.ceric.ca/2019/02/11/il-est-minuit-moins-deux%e2%80%af-le-1er-mars-sonne-lurgence/#.XGOBexWJLIU>

www.counselingact.ca

info@counselingact.ca